

Objectifs

Deux cibles ont dominé tout le Sommet: comment répondre aux besoins de base et comment trouver des moyens de se sortir de la pauvreté.

Le Sommet voulait donner aux gens à faible revenu et aux groupes sociaux l'occasion:

- de se réunir et de débattre de diverses questions qui les touchent sans aucune contrainte;
- d'entendre des témoignages de gens provenant des quatre coins de la province;
- de chercher en atelier des pistes de solutions concrètes pour sortir de la pauvreté;
- de se tisser des liens entre eux en capitalisant sur la force d'un regroupement;
- de se faire entendre par les personnalités publiques présentes au Sommet.

Un autre but était celui de faire de la sensibilisation auprès du grand public au sujet de la pauvreté et de créer un impact sur les politiciens en leur faisant prendre conscience que la pauvreté existe et qu'il y a un manque criant de justice sociale dans notre société.

Introduction

Les 27 et 28 octobre 2006 se tenait à Moncton le premier Sommet néo-brunswickois sur la pauvreté sous le thème «Sortir de la pauvreté». Près de la moitié des 225 personnes qui ont pris part au Sommet vivent en situation de pauvreté. Une diversité de secteurs sociaux étaient représentés. Il y avait des individus provenant des organisations syndicales des secteurs public et privé, des gens des Premières nations, des groupes de lutte contre la pauvreté, des groupes de justice sociale et divers mouvements communautaires.

Le Sommet a fourni l'occasion aux personnes à faible revenu d'échanger sur des thèmes tels que la solidarité, les tendances sociales et les solutions proposées pour réduire la pauvreté. Il y eut également des témoignages de personnes vivant dans la pauvreté et des ateliers portant sur la couverture des besoins et les moyens de sortir de la pauvreté.

Les organisateurs ont voulu s'assurer que la voix des personnes vivant dans la pauvreté ne soit pas étouffée par celle des personnages publics. C'est ainsi que les élus n'ont été invités qu'à la deuxième journée du Sommet. M. Claude Williams, député de Kent-Sud, et M. Bill Fraser, député de Miramichi-Baie-du-Vin, étaient présents le 28 octobre.

Le Sommet a été généreusement couvert par les médias, tant anglophones que francophones, surtout par ces derniers. Les reportages télé et radiodiffusés furent accompagnés d'entrevues et de témoignages de personnes vivant dans la pauvreté.



Remerciements

Les co-parrains du 1er Sommet néo-brunswickois sur la pauvreté, le Front commun pour la justice sociale du NB et la Fédération des travailleurs et des travailleuses du NB tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à l'organisation du Sommet sous une forme ou une autre.

Ils souhaitent remercier en particulier ceux qui ont apporté une contribution spéciale pour réduire les frais d'inscription des personnes à petit budget ou pour aider à leur transport ou à leur hébergement.



L'organisation du Sommet

Le programme du Sommet a été monté par une équipe composée de plusieurs personnes oeuvrant dans l'action sociale et ayant déjà organisé des événements de ce genre, dont Jean-Claude Basque, Sr Auréa Cormier, Dave Daigle, Al Daly, Christine LeBlanc-Dubé, John Gagnon, James LeBlanc, Mary-Anne LeBlanc, Anne Levesque, Linda McCaustlin, Jean-Marie Nadeau et Ysabel Provencher.

Une consultation pré-sommet a donné l'occasion aux groupes et aux individus de soumettre avant le Sommet leur point de vue pour remédier à la pauvreté. Leurs propositions ont fait l'objet de discussions lors du Sommet.

Au programme figurait un souper servi par Mobile 1 Community Services Inc., un organisme qui sert habituellement des repas aux personnes sans logis.

Les organisateurs ont élaboré un ordre du jour varié s'assurant que l'événement soit le plus invitant et participatif possible.

Le vendredi 27 octobre:

Tracer un portrait clair de la pauvreté

Les organisateurs avaient prévu que les participants passeraient la première journée à débattre entre eux de la question de la pauvreté au NB. Ils avaient invité quatre personnes à brosser le tableau de la pauvreté dans la province. David Daigle a assuré l'animation de la table ronde qui a débuté le Sommet.



L'exposé coloré de Vivian Labrie du Collectif pour un Québec sans pauvreté portait sur les racines de la pauvreté qu'elle a comparées à celles d'un arbre. Le progrès, dit-elle, rappelle une société verdissante qui puise sa force dans la richesse collective. Elle aime bien frapper l'imagination, «faire faire du millage aux mots» et poser des gestes visibles, comme porter un insigne à sa boutonnière. Elle a utilisé l'image de deux escaliers roulants, l'un allant vers le bas, l'autre vers le haut. Les pauvres tentent souvent de monter sur l'escalier qui descend. Est-ce surprenant alors qu'ils ne s'en sortent pas?

À chaque endroit du pays, on se bat contre la pauvreté et l'exclusion. Les deux se retrouvent souvent à la même table. Le Collectif pour un Québec sans pauvreté a organisé des déjeuners avec les parlementaires pour les sensibiliser aux causes sociales. Il a aussi institué le Carrefour des savoirs avec les personnes qui vivent la pauvreté.

La lutte doit se poursuivre sur tous les fronts pour ne pas accuser de recul. Il faut regarder tant du côté du système d'éducation que de la santé et de l'emploi, mais aussi sur le plan du territoire. Il faut cesser d'emprisonner le problème de la pauvreté dans un cadre rigide et y voir, d'abord et avant tout, une question de justice sociale. La lutte contre la pauvreté peut facilement devenir une lutte contre les pauvres.

Vivian Labrie nous a invités à prendre conscience des obstacles dans la vie des gens, des préjugés qui sont nourris à l'égard des pauvres, des ravages du marketing social et de la surconsommation. La concentration de la richesse, la montée de la droite et la tolérance sociale face aux inégalités sont aussi des causes de la pauvreté.

Certains chercheurs se livrent à des études purement abstraites qui ne tiennent pas compte de ce que 3 000 \$ par année peut représenter pour une personne.

Le Sommet est une expérience heureuse d'égalité. Quand un groupe s'acharne à lutter pour la réalisation d'un projet concret, quand il se donne des objectifs et qu'il soumet des propositions, quand il parle de son projet à un grand nombre de personnes et quand il met des chiffres sur ses revendications, il vit une expérience positive et gagnante. Des personnes obstinées qui se soutiennent avec amitié peuvent aller loin en vue de faire changer des règles qui oppriment. Le processus peut être aussi bénéfique que les résultats.

Point de vue des économistes

Samuel LeBreton et André Leclerc sont deux économistes. Ils ont brossé un tableau des tendances reliées à la pauvreté au NB. Samuel LeBreton est l'économiste principal, à Service Canada, à Fredericton, alors qu'André Leclerc est professeur en économie, à l'Université de Moncton, au campus d'Edmundston.

Au moyen de tableaux, ils ont comparé les niveaux de revenu actuels au seuil de faible revenu établi par Statistique Canada. Les données semblent indiquer que le taux de pauvreté a chuté au NB de 1999 à 2001, donc qu'il y a eu une amélioration sensible de la situation. Cet apparent déclin de la pauvreté est attribué au double revenu familial dans plusieurs cas, à un marché du travail plus vigoureux et à une baisse apparente du nombre de prestataires de l'aide au revenu.

Un participant a toutefois souligné que la province a changé sa définition d'un prestataire de l'aide sociale

et qu'elle a décidé de n'inclure dans la nouvelle définition que certaines catégories de bénéficiaires seulement, ce qui fausse les données. Un autre a suggéré que des données plus récentes auraient pu révéler une autre tendance.

Les économistes ont rappelé plusieurs problèmes sociaux dont l'insuffisance du salaire minimum, les changements régressifs au programme d'assurance-emploi, la fréquentation accrue des banques alimentaires et la présence d'au moins 250 000 sans-abri au pays.

Selon eux, notre fiscalité est suffisamment forte pour sortir les gens de la pauvreté. Il suffirait de régler les problèmes liés à l'accès à l'éducation et à l'endettement étudiant, par exemple. Nous possédons une richesse collective, mais nous devons apprendre à la partager.

L'un des économistes a fait état de l'écart important entre le niveau de vie et les



prestations accordées aux familles monoparentales et aux couples ayant des enfants. Quant aux personnes seules aptes au travail, dit-il, leurs prestations sont environ 20 % inférieures au seuil de pauvreté.

Au sujet du salaire minimum, le problème n'est pas tant du côté de l'indexation, car ce minimum est révisé périodiquement en fonction de l'inflation. C'est le niveau fixé au départ qui est trop bas. Le salaire minimum devrait être actuellement de 8,55 \$ l'heure, plutôt que 6,70 \$, pour faire face au coût de la vie.

La lutte contre la pauvreté doit être une priorité pour le gouvernement. Il est possible de sortir les gens de la pauvreté en révisant les politiques qui affectent leur quotidien.



Conséquences de la pauvreté

Linda McCaustlin, coprésidente du Front commun, a traité des conséquences de la pauvreté sur les gens. Elle a décrit ce que c'est que de sentir la douleur, la peur, la faim et l'abattement.

Elle a expliqué que ce sont diverses circonstances qui sont survenues dans sa vie personnelle qui l'ont amenée à défendre la cause des pauvres. La recherche sur l'aide sociale à laquelle elle a participé lui a permis de mieux comprendre les effets de la pauvreté. Cette recherche comprenait une étude des rapports avec les gestionnaires, la revue des politiques régionales et une évaluation du niveau d'efficacité du système d'aide au revenu.

Au NB, il y a peu de contacts face à face entre les gestionnaires et les bénéficiaires, la majorité

des communications se faisant au téléphone ou par lettre. Les gestionnaires ont la consigne de ne pas fournir d'information, mais uniquement de répondre aux questions qui leur sont posées.

Bien des politiques sont écrites de façon à donner au gestionnaire le pouvoir de décider... et de refuser, ce qui explique les divergences d'interprétation. Il est difficile d'obtenir une copie d'une politique et les bénéficiaires ne sont pas toujours avisés quand une politique est modifiée. Les politiques en général font peu de place aux cas particuliers et aux circonstances spéciales. Les budgets deviennent de plus en plus régionalisés. Il semblerait que chaque région ait une limite sur le nombre de cartes médicales qu'elle peut émettre.

Les bénéficiaires sont soumis à une surveillance constante, et parfois à de l'abus et à de l'intimidation de la part des gestionnaires.

La plupart des bénéficiaires sont renfermés dans la catégorie transitionnelle, comme s'ils étaient en transition vers le travail. Cela ne fait pas justice à tous ceux qui sont peu aptes au travail. Certains ont des maladies chroniques, comme l'arthrite. Leur invalidité n'est pas reconnue et ils ne peuvent porter cette décision en appel.

Elle a terminé sur une note d'espoir en disant que le seul fait que les gens soient venus au Sommet est en soi réconfortant. Selon elle, il faudrait rien de moins qu'une enquête publique du système d'aide au revenu dans cette province.



Solutions pour réduire la pauvreté



Claude Snow, porte-parole du Comité des 12 pour la justice sociale, a passé en revue diverses solutions pour réduire la pauvreté.

Il a expliqué, au départ, que tous sont d'accord pour secourir les pauvres, mais que les mesures pour y arriver varient selon les écoles de pensée. Ceux qui défendent les intérêts économiques préfèrent l'autoprotection et le dépannage communautaire. Ceux qui défendent les valeurs sociales, par contre, exigent une protection sociale par le biais d'un meilleur partage de la richesse collective.

Il a dressé un bilan historique de l'aide sociale depuis les années 60. Il a ensuite passé en revue les diverses solutions proposées, telles que la

réduction des prestations, les contraintes au travail, le soutien parental obligatoire et la promotion du bénévolat, expliquant les arguments en faveur et contre chacune de ces options.

Il a fait remarquer que l'on a assisté à un retrait gouvernemental non seulement sur le plan de l'aide en argent, mais également de l'aide en services personnels, ce qui fait que les pauvres sont doublement affectés par les coupures.

Il conclut qu'à son avis, la seule mesure efficace pour diminuer la pauvreté est le renforcement du système de sécurité sociale. Ce système devrait être fondé sur un cadre juridique, un financement adéquat et une bonne gestion publique. Selon lui, seuls des transferts fédéraux dédiés exclusivement à l'aide sociale sont capables de remédier à la situation actuelle.

Les sans-logis

Il faut avoir plus de logements subventionnés et de résidences pouvant accueillir les personnes sur la rue.

À l'heure actuelle, il n'y a aucune mesure législative qui régleme les maisons de chambres.

Les chambreurs sont complètement à la merci de ces propriétaires, et quand ils sont victimes d'abus, ils ne peuvent recourir au médiateur des loyers. Ainsi, pour une partie de la société, les droits les plus élémentaires ne sont pas respectés.

Une dame explique que lorsqu'elle demande au propriétaire de lui assigner une nouvelle chambre, il lui fait payer des frais de service de 25 \$.



Des débats animés...

Les participant-e-s se sont répartis en une dizaine d'ateliers pour discuter de la réponse aux besoins et des moyens à prendre pour se sortir de la pauvreté. Les débats en petits groupes favorisent la participation et l'échange d'idées et de pistes de solution.

Les gens devaient réfléchir, entre autres, aux raisons qui expliquent qu'il y a autant de pauvreté dans un pays aussi riche que le nôtre. Comment expliquer qu'un concitoyen demeure sans électricité l'hiver et souffre du froid pendant plusieurs jours? Ne sommes-nous pas prêts à partager nos ressources pour garantir à chacun un revenu minimum lui permettant d'assurer ses besoins essentiels? Est-il normal que l'on s'attende à ce qu'une personne vive avec 3 312 \$ par année en aide au revenu, alors que le coût de la vie pour cette même personne est estimé à 11 470 \$ en milieu urbain et 12 150 \$ en milieu rural? Est-il étonnant que certains pensent au travail au noir, au trafic de la drogue, au vol à l'étalage et à la prostitution pour combler le manque à gagner?

Consensus et témoignages

Assez pour vivre honnêtement

Il y a un consensus à l'effet qu'il faut à une personne seule un revenu d'au moins 1 000 \$ par mois pour survivre (minimum vital), et 2 000 \$ pour une famille de 4. Le seuil de pauvreté, une mesure qui indique combien il en faut pour vivre décemment, est plus élevé encore. Il est fixé à 17 800 \$ par année pour une personne seule.



À ce compte, il faudrait verser à une personne seule des allocations en aide sociale d'au moins 1 000 \$ par mois pour lui assurer le minimum vital, ou un salaire minimum de 8,55 \$ l'heure pour sortir de la pauvreté. Le salaire minimum au NB est fixé actuellement à 6,70 \$ l'heure. Celui qui travaille à l'année peut ainsi gagner 13 936 \$ par année. Même s'il vit seul, ce montant est sous le seuil de la pauvreté. S'il a une famille, ce salaire devient largement insuffisant.

L'idée d'accorder une hausse substantielle est perçue positivement par les uns, et négativement par les autres, d'où la nécessité de se donner une stratégie bien rodée. Il est plus recevable de demander qu'on double une allocation que de demander de la quadrupler, bien qu'en certains cas, doubler l'allocation actuelle serait insuffisant.

Autres consensus...

Assurance-emploi

En 1996, le gouvernement a commencé à sabrer dans l'assurance-emploi et à accumuler des milliards de dollars dans sa caisse de réserve. Le montant en réserve est actuellement de 53 milliards \$.

La durée du travail pour avoir accès à l'assurance-chômage a été allongée alors que le montant et la durée des prestations ont été réduits. On a aussi établi la règle du diviseur (les revenus sont divisés par un nombre variable pour déterminer le montant des prestations). Les congés de maternité ont aussi été réduits. Tout cela a fait que le nombre de prestataires a diminué de 87% à 46% des chômeurs, au cours des dernières années.

Dépendant des régions, il faut actuellement avoir travaillé entre 420 et 734 heures pour avoir droit au chômage (910 quand il s'agit d'une nouvelle demande), alors que nous demandons qu'il soit fixé à 360 heures. On ne peut retirer des bénéficiaires que pendant 45 semaines à l'heure actuelle, alors que nous réclamons que cela soit porté à 52 semaines, et même plus pour les travailleurs âgés. Nous demandons également que la caisse de l'assurance-emploi soit indépendante du gouvernement et qu'elle crée des fonds de développement et d'autres initiatives de ce genre.

Nous réclamons aussi l'abolition du délai de carence qui prive l'accès aux prestations pendant une période initiale de 2 semaines, surtout dans le cas des saisonniers. Nous voulons aussi que le processus d'accès à l'assurance-emploi soit simplifié et rendu plus expéditif et que les gains admissibles durant le chômage soient plus élevés.

Les semaines d'emploi et les programmes d'étude dont le but est uniquement d'accéder au chômage sont rarement profitables et coûtent plus cher, en fin de compte, que si l'accès au chômage était élargi.

Les non recensés

Un grand nombre de Canadiens ne paraissent plus dans aucune statistique tout simplement parce qu'ils vivent dans la rue et qu'ils n'ont aucun domicile fixe. Parce qu'ils n'ont pas les moyens d'avoir le téléphone, ils échappent aussi aux sondages téléphoniques de Statistique Canada.

On estime de 100 000 à 250 000 le nombre de sans-logis et de sans-abri au pays.

Une dame a expliqué qu'elle distribue de l'eau en bouteilles à ceux qui vivent sur la rue car elle croit qu'il s'agit d'une toute première nécessité. Elle dit qu'étrangement, ce sont les itinérants et les sans-logis eux-mêmes qui lui fournissent l'eau à distribuer, plus que le gouvernement, la ville et les entreprises.



La pauvreté, un problème global

Un participant a attiré l'attention sur le problème de la répartition de l'argent des contribuables. En consacrant un peu moins aux dépenses militaires, dit-il, on pourrait davantage s'occuper des gens vivant dans la pauvreté et permettre à tous les enfants de demeurer à l'école. Les dépenses militaires, dit-il, sont de l'ordre de 788 milliards \$ par année au pays.

Le gouvernement doit accorder un financement adéquat, non seulement pour l'aide financière, mais aussi pour les autres besoins essentiels tels que les services de soutien, les besoins en garderie, les services de transport en commun, les services de consultation en santé mentale, les aides-enseignants et les services de traitement des dépendances.

Aux problèmes engendrés par l'insuffisance de moyens s'ajoutent le manque de ressources pour ceux qui sont atteints de cancer et d'autres conditions qui limitent leur capacité.

Ceux qui se basent sur une logique d'intérêts croient que baisser l'impôt des entreprises se répercutera par une plus grande prospérité économique et en bout de ligne, de meilleurs programmes sociaux. Par contre, ceux qui croient dans la solidarité sociale sont convaincus qu'il faut une redistribution équitable de la richesse collective.

Un défi politique

Il est étonnant que l'on soit obligé de lutter contre ceux qui ont été élus pour nous représenter et protéger nos intérêts. Il ne s'agit pas de demander au gouvernement de nous prendre en main, mais de lui dire quels sont nos besoins. Plus nous serons capables d'articuler nos arguments, plus nous pourrons nous faire entendre.

Le député de Miramichi-Baie-du-Vin a rappelé aux participants qu'ils ne doivent pas craindre d'adresser leurs griefs à leurs députés. Il s'est engagé à sensibiliser le gouvernement à propos de la pauvreté dans cette province.

Coup de pied aux préjugés

Il faut donner un coup de botte à l'idée que les programmes sociaux encouragent la paresse et qu'ils sont la cause des compressions budgétaires en général.

La conception de la pauvreté varie selon les mentalités. Souvent, c'est la pensée de droite qui prédomine dans l'esprit des élus.

Le lobbying auprès des politiciens devrait être plus structuré. Pourquoi ne pas se présenter aux consultations pré-budgétaires dans chaque région pour revendiquer des mesures visant à éliminer la pauvreté?

Travailler pour passer l'hiver

Les travailleuses d'usine pratiquent un dur métier. Souvent, elles travaillent dans le froid et dans l'eau. Les blessures, les courbatures et les rhumatismes sont monnaie courante. L'incertitude à savoir ce qui les attend d'une journée à l'autre et d'une saison à l'autre est un tourment continu. L'angoisse est à son plus haut point chaque printemps, avant que la pêche ne recommence.

La plupart des travailleurs appelés «bas salariés» gagnent si peu qu'ils ne réussissent jamais à mettre de l'argent de côté. Ils ne gagnent que le minimum d'heures qu'il faut pour passer l'hiver et le printemps suivant, le même scénario recommence.

Incapable de réintégrer le travail

Un travailleur âgé dans la cinquantaine, incapable de réintégrer le marché du travail, est venu au micro expliquer sa trajectoire. Ancien fonctionnaire, et plus tard propriétaire de deux entreprises, il a vu sa situation financière s'écrouler suite à un revers de fortune et la maladie. Il dit qu'il a été débouté par sa compagnie d'assurance, puis qu'il a dû écouler ses avoirs au complet avant de pouvoir toucher l'aide sociale.

Main-d'oeuvre pas chère au NB

La province a réussi à attirer des entreprises en leur vendant l'idée qu'elles y trouveraient une main-d'oeuvre abondante à bon marché. Les centres d'appel en sont le meilleur exemple. Ils menacent de déménager leurs pénates ailleurs si le salaire minimum augmente trop.

Souvent, la seule alternative à l'aide sociale, c'est de se trouver un emploi peu payant.

Les centres d'appel

Certains centres d'appel refusent d'embaucher les mères célibataires, ce que l'on considère une atteinte aux droits humains. Les mesures législatives interdisant la discrimination devraient s'appliquer à ce secteur d'emploi. Tout au moins, le gouvernement devrait inciter les centres d'appel à adopter des cédules de travail flexibles, adaptées aux besoins des mères célibataires.

Le travail périodique

Les travailleurs âgés entre 55 et 65 ans et les jeunes sans expérience de travail ont de la difficulté à se trouver un emploi. Souvent, l'incitation au travail n'aboutit qu'à des emplois précaires et mal payés. C'est tout le régime de protection sociale qui doit être examiné de près. Ce n'est pas l'incitation au travail qui est le problème, mais le fait de lier l'aide sociale à de mauvaises conditions de travail.

Les banques alimentaires

Ceux qui veulent recourir aux banques alimentaires doivent d'abord avoir la permission d'y aller, puis se trouver un moyen de transport qui peut leur coûter de 15 à 20 \$. S'ils ont le malheur de s'y présenter au mauvais temps, on leur refuse de l'aide tout simplement.

Les soupes populaires, les centres d'hébergement et les centres de jour sont des endroits que fréquentent les sans-abri. Dans les grands centres, ceux qui ne peuvent fournir leur adresse postale parce qu'ils vivent sur la rue sont souvent bannis des banques alimentaires.

Environ la moitié de ceux qui fréquentent les banques alimentaires au pays sont des bénéficiaires de l'aide au revenu qui n'ont pas suffisamment d'allocations pour survivre. Une participante a témoigné qu'elle s'occupait de ceux qui sont rejetés par les banques alimentaires.

Dans la région de Shédiac, près de Moncton, on compte environ 100 nouvelles demandes de boîtes de nourriture par mois.

Des changements s'imposent quant au fonctionnement et aux critères d'accès des banques alimentaires.

Les unités économiques

De toutes les politiques de l'aide sociale, c'est celle sur les unités économiques qui est la plus contestable. Elle empêche des personnes adultes de vivre ensemble afin de tirer un meilleur parti de leurs ressources, sans être pénalisées. On les inscrit à un même dossier et l'aide est plus faible que si chacun avait son propre dossier. On empêche aussi en certains cas des bénéficiaires de l'aide au revenu d'avoir des pensionnaires, refusant à ces personnes un droit reconnu aux autres citoyens.

La pauvreté des enfants

Des témoignages pathétiques ont rappelé le sort des enfants qui manquent du nécessaire à la maison.

Un petit garçon d'une dizaine d'années est venu courageusement expliquer aux participants ce que cela signifie pour des enfants de manquer du nécessaire. Quelle tristesse, dit-il, que de voir des enfants souffrir autant.

D'autres ont ajouté qu'il est humiliant pour des enfants de se retrouver à l'école avec un demi-sandwich dans leur boîte à lunch et d'avoir à ajouter des chandails pour vaincre le froid, faute de chaleur dans la maison.



Suggestions ressorties des ateliers

De nombreuses suggestions pour réduire la pauvreté sont ressorties des ateliers dont les suivantes:

1. Qu'il y ait un rattrapage au niveau du salaire minimum, des allocations d'aide sociale et des prestations de chômage. Qu'il y ait ensuite des hausses périodiques en autant qu'elles soient rapprochées.
2. Que la hausse du salaire minimum précède celle des allocations d'aide sociale ou qu'elles se fassent simultanément.
3. Que l'on fasse l'inventaire des commerces où les employés sont payés au moins 8,55 \$ l'heure, puis les citer en exemple tout en dissuadant les gens de magasiner ailleurs.
4. Que le gouvernement n'accorde des contrats de sous-traitance qu'aux entreprises qui paient leurs employés au moins 8,55 \$ l'heure.
5. Que le gouvernement compense le manque à gagner quand un travailleur éprouve une perte de salaire, plutôt que de le voir quitter la province (une formule faisant le pont

entre un emploi plus payant et un autre moins payant).

6. Que le gouvernement intervienne et régleme le prix de certains produits essentiels. Une augmentation des revenus ne vaut rien si les dépenses augmentent.
7. Que l'assurance-emploi tienne compte des besoins particuliers des travailleurs saisonniers.
8. Que les exemptions consenties aux assistés sociaux soient annualisées pour compenser les mois où le travail saisonnier n'est pas disponible.
9. Que le gouvernement rétablisse ses prestations spéciales au sein du programme d'aide au revenu.
10. Que le gouvernement procure des services de soutien, en même temps que l'aide financière, comme cela se faisait antérieurement.
11. Que le rôle du médiateur des loyers soit étendu pour comprendre

- également les immeubles d'habitation. Que l'on adopte une charte des droits pour les chambreurs.
12. Que les bénéfices disponibles aux bénéficiaires de l'aide au revenu (carte médicale, frais de transport, frais dentaires et oculaires, suppléments de chauffage) soient également disponibles aux personnes à faible revenu.
 13. Que les services personnels aux personnes dépendantes soient augmentés pour éviter qu'un surplus de revenu n'empire leur dépendance.
 14. Que le gouvernement fasse une meilleure gestion des deniers publics. Le fédéral pourrait économiser 12 milliards \$ en gérant efficacement le secteur public.
 15. Que l'on travaille plus étroitement avec la Féd. pour l'alphabétisation et les autres organismes à vocation sociale.



Le samedi 28 octobre

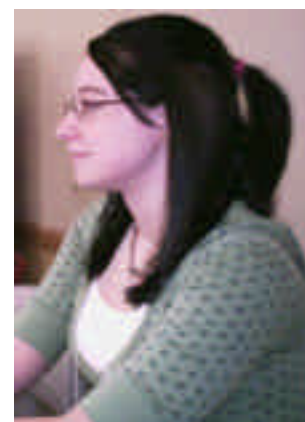
Les divers visages de la pauvreté

La séance du 28 octobre a débuté par une table ronde animée par Michel Boudreau avec la participation de Myrna Munn, de Tina Barber et d'Aldo Noël. La première représentait les femmes dépendantes de l'aide sociale, et la deuxième, les jeunes vivant dans la pauvreté. Le dernier a traité des travailleuses et travailleurs pauvres.

Myrna Munn a livré un témoignage émouvant. Elle a expliqué ses difficultés personnelles, tant sur le plan de la santé que sur le plan situationnel. Elle est réduite à vivre dans une seule pièce. Elle essaie de travailler pour améliorer sa qualité de vie. Sa vie est un combat perpétuel. On ne lui laisse pas vivre sa vie.

Tina Barber est une jeune pleine d'audace qui a bien exprimé les difficultés des jeunes autour d'elle qui vivent dans la privation et qui quémangent un peu partout pour se procurer le nécessaire, comme prendre une douche et se nourrir. Elle a surtout insisté sur l'itinérance et leur manque d'occupation. Pour certains, dit-elle, ils sont plus en sécurité sur la rue que chez eux. Les maisons de jeunes deviennent des ressources indispensables pour éviter qu'ils sombrent dans le désespoir. Elle a plaidé en faveur de mesures destinées à mettre fin au cycle de la pauvreté chez les jeunes.

Aldo Noël a décrit ce que font les travailleurs à faible revenu pour se sortir de la pauvreté, faire éduquer leurs enfants et garder confiance en l'avenir. Il dit qu'il a dû personnellement se battre comme un loup et surmonter de nombreuses barrières qui suscitaient en lui de la colère. Grâce à sa foi, dit-il, il a pu s'en sortir. Il s'est regroupé avec d'autres pour défendre la cause de ceux dont les droits sont bafoués. De frondeur qu'il était, il est devenu un militant des causes sociales. Aujourd'hui, il est fier de ses trois enfants à qui il a donné une fondation solide en leur montrant à ne pas se laisser abattre quand ils se sentent vulnérables.



Marcher la tête haute

Les personnes vivant dans la pauvreté sont souvent réduites à quêter pour leur subsistance alors que le gouvernement a l'obligation morale et juridique de veiller à leur protection. Le droit au minimum vital est reconnu dans la loi et le droit à l'égalité est inscrit dans la Constitution.

Il faut responsabiliser l'État qui s'est retiré considérablement du secteur social au cours des dernières années.

Un participant en atelier s'est exclamé: «C'est scandalisant de se culpabiliser pour demander quelque chose qui devrait nous être accordé!»

Rôle des bénévoles

Il y a une place pour le bénévolat, mais non quand il s'agit de services essentiels à la survie. Les ONG jouent un rôle important dans les pays qui n'assurent pas une protection sociale à leurs citoyens. Ce modèle ne peut s'appliquer dans un pays comme le nôtre.

Là où les gens sont désespérément en recherche d'emploi, il est offensant de leur demander de faire du bénévolat pour soutenir leurs semblables. Le bénévolat devient un emploi non rémunéré qui appauvrit davantage le bénévole.

Impact économique

Augmenter le pouvoir d'achat des pauvres se répercuterait par un essor sur le plan économique. Bien des entreprises locales dépendent des paiements de transferts pour vivre. Le gouvernement doit toutefois s'assurer, par la voie législative, que les propriétaires d'immeubles ne viennent pas gruger l'augmentation du pouvoir d'achat en haussant le prix des loyers. Il doit aussi veiller à ce qu'une augmentation du salaire minimum ne se traduise pas par une diminution des heures de travail, comme cela s'est fait récemment dans les heures de services à domicile.

Aide à domicile

Les aidantes à domicile sont dans une situation précaire car elles sont payées au salaire minimum sur des horaires fractionnés et leurs dépenses en transport sont à leurs frais. Dès que leur revenu excède le taux de l'aide au revenu, elles n'ont plus droit au remboursement de leurs dépenses médicales, ce qui font qu'au total, leur revenu risque d'être moins élevé que lorsqu'elles touchent l'aide sociale.

Revenu garanti

Un participant a comparé un Sommet tel que celui-ci à une forme de partage fondée sur la justice et l'équité. Il rappelle que dans toute société, la richesse mérite d'être distribuée équitablement, ce qui conduit inévitablement à une forme de revenu garanti.

Un économiste présent fait remarquer que c'est en raison de diverses embûches sur les plans administratif et politique que les gouvernements sont réticents à envisager le revenu garanti comme réponse à la pauvreté. Ce n'est pas, dit-il, une question de capacité financière.

Vivre la privation

Ceux qui vivent dans la pauvreté sont souvent obligés de se priver de chauffage et de se coucher le ventre vide. Ils sont privés des médicaments qui leur sont nécessaires. Ils ne sont pas capables non plus de payer les frais pour se rendre à leurs rendez-vous. Une participante a sommé les politiciens d'essayer de vivre avec le revenu d'un assisté social, puis de faire part de leur expérience dans les journaux.

Clôture du Sommet

De la réflexion vers l'agir...

Le Sommet s'est présenté comme un véritable défi collectif, axé sur le changement et le progrès. On a vu apparaître des idées communes. Peu à peu, la pensée individuelle a cédé le pas à une pensée collective. On comprend qu'il faut adopter une attitude mobilisatrice et positive si l'on veut sortir de la pauvreté. On cite en exemple une ville qui a adopté comme slogan: «Payons bien nos employés.»

Les consensus

- Trois actions sont absolument critiques pour remédier à la situation actuelle: hausser les allocations *d'aide sociale* de façon à combler les besoins de base tels que définis par la mesure du panier de consommation, puis les indexer au coût de la vie; augmenter le *salairé minimum* à 8,55 \$ l'heure pour atteindre le seuil de pauvreté; et puis, améliorer l'admissibilité au programme d'*assurance-emploi*.
- Un autre consensus s'est dégagé à l'effet qu'il est urgent de réviser la politique provinciale sur les *unités économiques* et de réglementer les *immeubles d'habitation*.

On retient également les points suivants:

- Une personne seule devrait toucher un revenu d'au moins 1 000 \$ par mois en raison du coût de la vie actuel.
- Il faut être solidaires entre nous et travailler en partenariat avec les élus et les fonctionnaires pour pouvoir avancer. Il faut aussi tisser des liens avec les Premières nations.
- Il faut penser de façon stratégique, c'est-à-dire être réalistes dans nos attentes, choisir des échéances raisonnables, mais définies. Mettre des chiffres sur nos revendications élimine les portes de sortie et rend nos demandes plus crédibles.
- Bien des mythes se perpétuent à cause de l'ignorance des faits. La pauvreté est une création humaine qui peut être modifiée. L'éducation politique au sujet de la pauvreté doit se poursuivre.
- Le Front commun pour la justice sociale a suffisamment de matière pour adopter un plan avec des actions-clés. On recommande à chacune des huit régions de la province d'établir un contact permanent avec le Front commun.

La prise en main

Il est possible pour certains de créer leurs propres emplois en vue de sortir de la pauvreté. L'expérience de l'Organisme anti-pauvreté, à Fredericton, le démontre. Cette entreprise de recyclage, qui réussit à équilibrer son budget, procure de l'emploi à quelques personnes et vient en aide à près de 15 000 familles chaque année en vendant des articles qui lui sont donnés par la communauté. Grâce à l'organisation, les gens peuvent faire de l'entraide une réussite et acquérir du même coup une force politique.

À retenir pour les prochains forums

1. Fournir un profil de la situation démographique, sociale et économique qui soit le plus à jour possible.
2. Étudier la question de la couverture des médicaments par le Plan de médicaments de la province et la carte médicale de l'aide au revenu.
3. Fournir des données sur les coûts sociaux de la pauvreté, c'est-à-dire l'impact qu'elle a sur les systèmes de santé et de justice.
4. Traiter de la question de l'incapacité au travail.

Une campagne du foulard, pourquoi pas?

Le Sommet s'est terminé en utilisant l'image du foulard tricolore qui se tricote graduellement et dont les fils s'entremêlent pour former une chaîne solide. Une campagne du foulard pourrait devenir le symbole d'une lutte collective qui vise à assurer les besoins essentiels, comme garder les gens au chaud durant l'hiver.



Vous voulez en savoir plus long?

Pour rejoindre le Front commun pour la justice sociale, adressez-vous à l'une ou l'autre des personnes suivantes qui siègent au Comité exécutif:

John Gagnon, coprésident
825, rue Couture
Bathurst, NB
E2A 2E8
506- 545-6800

Catherine Mailloux, secrétaire
278 boul. St. Pierre Est
Caraquet, NB
E1W 1B5
506-727-5144

Linda McCaustlin, coprésidente
93 ruelle Laura
Moncton, NB
E1E 3S9
506-854-5856

Mary Ann Leblanc, trésorière
177 rue Bellevue
Saint Jean, NB
E2J 1L8
506-633-9881

Adresse du Front commun pour la justice sociale:

96 avenue Norwood, pièce 208

Moncton, NB

E1C 6L9

Tél. 506-851-7084

adresse courriel: fcjsnb@nbnet.nb.ca

site web: www.frontnb.ca

